

## L'énergie au naturel

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Applicables à compter du 21 octobre 2022**

#### **Clause n° 1 : Objet et champ d'application**

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise individuelle L'énergie au naturel située 9 place de l'Hôtel de Ville à Suippes, inscrite au répertoire des entreprises et des établissements sous le numéro 920 480 068 00021, et de son client dans le cadre de la vente du service suivant : séance de thérapie énergétique.

#### **Clause n° 2 : Prix**

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de rendez-vous. Ils sont libellés en euros et calculés TTC.

A Suippes :

- Séance adulte et adolescent : 50€
- Séance enfant : 40€
- Forfait 3 séances de massage chinois : 140€.

A Reims :

- Séance adulte et adolescent : 55€
- Séance enfant : 45€
- Forfait 3 séances de massage chinois : 155€.

L'entreprise individuelle L'énergie au naturel s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer le service commandé aux prix indiqués lors de la prise de rendez-vous.

### **Clause n° 3 : Rabais et ristournes**

L'entreprise individuelle L'énergie au naturel propose les remises suivantes :

- Une séance d'une durée de 1 heure est offerte à un client ayant adressé à l'entreprise L'énergie au naturel 3 nouveaux clients étant venus en rendez-vous et ayant payé leur séance.

### **Clause n° 4 : Escompte**

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### **Clause n° 5 : Modalités de paiement**

Le règlement du service s'effectue :

- soit par chèque,
- soit en espèces.

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes : paiement comptant à la fin de la séance.

### **Clause n°6 : Responsabilité civile professionnelle**

L'entreprise individuelle L'énergie au naturel a souscrit un contrat d'assurance afin de garantir la responsabilité civile professionnelle de son activité de médecine alternative, auprès de la société Pacifica, régie par le code des assurances, 8/10 Bd de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15.

### **Clause n° 7 : Médiateur de la consommation**

En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par le client consommateur à l'entreprise, le différend peut être soumis au médiateur de la consommation dont les coordonnées sont les suivantes : CNPM Médiation Consommation, 27 avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND.

**Clause n° 8 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Châlons en Champagne.

Fait à Suippes, le 21 octobre 2022